



CONCOURS FLEURISTES PIVERDIE JEUDI 21 AVRIL 2022

Au château de Brissac-Quincé (49)

VOUS SOUHAITEZ VOUS INSCRIRE ?

Etape 1 : lire le règlement du concours

Etape 2 : compléter la fiche de candidature

Etape 3 : envoyer votre fiche de candidature par email

Etape 4 : envoyer votre chèque d'inscription par courrier

**DATES DE DEPOT DES CANDIDATURES
DU 01 JANVIER 2022 AU 31 JANVIER 2022**





REGLEMENT - CONCOURS FLEURISTES PIVERDIE

1. [PRESENTATION DU CONCOURS & DE L'ORGANISATEUR](#)
2. [LES CANDIDATS](#)
3. [L'INSCRIPTION](#)
4. [LE THEME](#)
5. [LES SUJETS & LES CONDITIONS DES EPREUVES](#)
6. [LE CALENDRIER DE LA COMPETITION](#)
7. [LE JURY](#)
8. [LES PRIX & LES SELECTIONS](#)
9. [COMMUNICATION SUR LA COMPETITION](#)
10. [TRANSPORT - RESTAURATION - HEBERGEMENT](#)
11. [ASSURANCE DES CANDIDATS](#)
12. [REGLEMENTATION PARTICULIERE](#)
13. [MODIFICATION DU REGLEMENT](#)
14. [MAINTIEN DU CONCOURS](#)
15. [PERSONNES A CONTACTER](#)



1. PRESENTATION DU CONCOURS & DE L'ORGANISATEUR

Depuis 15 ans, le Centre de Formation PIVERDIE organise une compétition internationale ouverte à des fleuristes en devenir et à des fleuristes professionnels. Ce concours a pour objet de promouvoir la création florale. Dans le respect du thème imposé, les œuvres créées doivent ouvrir une fenêtre sur une vision novatrice offrant un champ d'application artistique susceptible de retenir l'attention des meilleurs fleuristes.

Le Château de Brissac, site historique majeur en Val de Loire, met à la disposition des compétiteurs la magnificence de ses salons et de ses décors. Le grand public est invité à découvrir et à contempler le génie des créateurs en art floral en visitant librement l'exposition ouverte durant 3 jours à l'issue de la cérémonie de remise des prix.

2. LES CANDIDATS

2.1. OPTION « SENIOR » : PROFESSIONNELS EN ACTIVITE

Chaque candidat(e) doit satisfaire aux conditions suivantes :

- Exercer une activité professionnelle en qualité de fleuriste en magasin, formateur en art floral, designer, ...

2.2. OPTION « JUNIOR » : PROFESSIONNELS EN DEVENIR

Chaque candidat(e) doit satisfaire à la condition suivante :

- Être en cours de formation ou avoir achevé un cycle de formation dans les six mois précédant le Concours.

2.3. LA COMMISSION DE SELECTION

La commission de sélection de PIVERDIE est souveraine dans le choix des candidats ainsi que dans la validation de l'option JUNIOR et SENIOR, ses décisions n'ont pas à être motivées. La commission de sélection statuera sur les admissions définitives au plus tard 6 semaines avant la date du concours. Tout candidat, admis ou non à concourir, recevra un email personnel.

3. L'INSCRIPTION

Etape 1 : lire le règlement du concours

Etape 2 : compléter la fiche de candidature

Etape 3 : **Au plus tard le 31 janvier 2022**, envoyer votre fiche de candidature complétée et signée par email à cette adresse : concours.piverdie@gmail.com

Etape 4 : envoyer votre chèque d'inscription par courrier à cette adresse :

Carole RETHORE - PIVERDIE

CNPH PIVERDIERE - 43 RUE DU ROI RENE - 49250 LA MENITRE



Frais d'inscriptions :

- Pour les candidats JUNIORS : un chèque de 75 € libellé à l'ordre de PIVERDIE FRANCE.
- Pour les candidats SENIORS : un chèque de 140 € libellé à l'ordre de PIVERDIE FRANCE. Une facture vous sera adressée si besoin.

Les frais d'inscription sont encaissés 1 mois avant le concours. Restitué au candidat si sa candidature n'est pas retenue ou encaissé si non présentation du candidat après sélection, sans aucune raison valable.

Nous sélectionnerons : 15 candidats SENIORS et 15 candidats JUNIORS. Ce nombre peut varier selon les inscriptions reçues.

4. LE THEME

Les candidats doivent impérativement respecter le thème imposé, à savoir :

LES FETES AUTOUR DU MONDE

Réaliser une interprétation florale représentative d'une fête traditionnelle d'un pays !

La fête choisie pour votre œuvre devra être validée par Piverdie avant validation de votre inscription !

5. LES SUJETS & LES CONDITIONS DES EPREUVES

Les connotations politiques et religieuses sont interdites.

RECOMMANDATIONS :

L'organisateur recommande à chaque candidat de faire l'effort de concevoir et de réaliser une œuvre qui sera le fruit d'une véritable recherche. Cela dans le but d'éviter l'œuvre banale, trop simple, trop figurative. Attention de ne pas tomber dans la caricature d'une copie d'œuvre... !!! Aussi, toute œuvre plagiant une œuvre déjà réalisée sera sanctionnée !

La compétition comprend 3 sujets à traiter simultanément le même jour : 2 sujets libres + 1 sujet imposé

5.1. DIMENSIONS & REGLES A RESPECTER

POUR LES 2 SUJETS LIBRES (durée : 8 heures) :

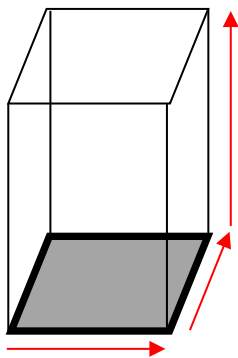
► 1^{er} sujet libre : ŒUVRE EN GRAND VOLUME

EN LIEN AVEC LE THEME, CREEZ UNE SCULPTURE VEGETALE AYANT POUR MAITRE MOT LES FLEURS. Faites-nous rêver ! Soyez créatifs, inventifs, novateurs, révolutionnaires, utilisant votre savoir-faire tout en gardant une parfaite maîtrise des différentes techniques florales ! Prouvez au grand public que l'Art Floral est un vrai métier !

***Définition : Végétal : Les végétaux sont des êtres vivants qui, ensemble, forment le règne végétal : feuilles, fleurs, épines, souches, bois, racines, fruits, etc...*

Vous avez toute liberté de style mais pensez à avoir une cohérence avec le thème imposé.
Les accessoires & produits manufacturés ne devront pas dépasser 20% de l'ensemble de l'œuvre (hors produits d'hydratation).

L'emplacement est attribué par tirage au sort le matin même avant le début de la compétition.
BASE : Vous disposez d'un emplacement de 1m50 x 1m50 maximum pour votre œuvre complète.
La base de votre œuvre ne doit pas dépasser 1m50 x 1m50. Exemple : vous pouvez avoir une base ronde d'un diamètre de 50 cm qui rentre dans l'espace alloué de la base carrée.
HAUTEUR : minimum 2m - maximum 2m50



HAUTEUR :
2m minimum
2m50 maximum

BASE : 1m50 x 1m50 MAXIMUM
Vous pouvez avoir une base de la forme et taille que vous voulez (ronde, rectangle, triangle...) tant qu'elle ne dépasse pas la base carrée.

► 2^{ème} sujet libre : REALISER UN MASQUE FACIAL

Nous attendons de vous : de la recherche, de l'extravagance, De l'originalité !!

Dimensions : Taille réelle afin de pouvoir le porter le jour de la remise des prix.

Le masque peut être intégral ou semi-intégral. Il doit être **amovible** et doit pouvoir être pris en main. Son travail doit être **précieux** et d'une grande minutie (sans hydratation obligatoire), spectaculaire mais non démesuré et représentatif de votre savoir-faire.



Il prend place sur une tête qui sera présentée sur un support **stable** que vous devez prévoir (ci-dessous les dimensions du support). Le support ne doit pas être prédominant (Il ne sera pas tenu compte dans la note finale, ni la tête à coiffer). Le masque sera placé à côté de votre œuvre en grand volume.

ATTENTION : votre masque doit se composer d'au moins 70 % de végétal.

Le végétal frais et vivant sera travaillé sur place. Seules les guirlandes monovariétales (constituées d'un même végétal) peuvent être travaillées à l'avance mais non fixées à l'œuvre.

ATTENTION BIEN PREVOIR VOTRE SUPPORT ET LA TETE A COIFFER.

Dimensions du support : LARGEUR : 30 cm / HAUTEUR : 100 cm



POUR LE SUJET IMPOSÉ (durée : 1h30) :

Les fleurs et accessoires vous seront entièrement fournis. Les détails du sujet vous seront donnés le jour même de la compétition.

5.2. CONCEPTION ET PREPARATION DES SUJETS LIBRES

Chaque candidat(e) doit concevoir et préparer son œuvre et réaliser des essais dans les mois qui précèdent la compétition. Avant la journée de la compétition, le (la) candidat(e) peut :

- Préparer la ou les structures et socle nécessaires à sa création.
- Recouvrir la structure : tissu, peinture, papier, feuillages secs, grain végétal...
- Préparer, nettoyer les végétaux.
- Fixer les moyens d'hydratation à sa structure.

!! ATTENTION !!

- **Aucun végétal frais et vivant ne peut être piqué, assemblé avant le début de la compétition. Ils seront à travailler sur place.**
- **La structure de votre œuvre devra être confectionnée à l'avance et démontable !!!** Elle ne peut être portée que par 2 personnes maximum ! (attention au poids de votre œuvre). **L'accès au château peut s'avérer compliqué. Il y a des marches et le passage entre les portes n'est pas large, vous devez avoir des éléments transportables qui ne dépassent pas 1,20m de largeur.**
- **Chaque candidat(e) doit prévoir d'utiliser un socle pour optimiser la mise en valeur de l'œuvre. Ce socle est un élément de la base carré définie précédemment.**
- **Une bâche plastique devra être utilisée au niveau de votre espace de travail. Vous allez travailler dans un Château, il faut évidemment que votre espace de travail soit propre et respectueux du lieu.**
- **Le tri des végétaux sera obligatoire. Les végétaux pourront être laissés dans une benne à disposition à l'entrée du Château. Le reste sera à nettoyer et à rapporter par vos soins.**

MATERIEL A PREVOIR POUR LE JOUR J

- une table de travail (maximum 1m de long)
- des bacs de trempage pour les mousses hydrophiles
- un escabeau, des prises et rallonges électriques pour la réalisation de l'œuvre
- tous les outils indispensables à votre réalisation (pistolets à colle,...)
- KIT NETTOYAGE COMPLET >> balai, chiffon et sacs poubelles**

5.3. FLEURS, VEGETAUX, MATERIAUX, SUPPORTS, ACCESSOIRES NECESSAIRES A LA REALISATION DES SUJETS LIBRES

Chaque candidat(e) prend à sa charge tous les coûts inhérents aux achats nécessaires à la conception et à la réalisation des sujets, sans limitation de budget.

Chaque candidat(e) a l'entière liberté du choix des fleurs, des végétaux, des matériels, des contenants, des accessoires décoratifs, des matières, des matériaux. Votre atout est votre créativité. Toutes les techniques sont autorisées.



!! ATTENTION !!

- Les jardins aquatiques sont interdits pour des raisons de respect des lieux !
- Aucun colorant ne pourra être utilisé (sous peine de pénalité)
- SEUL un éclairage autonome (type led, pile, ...) est autorisé. Aucun éclairage utilisant fils électriques ou rallonge ne sera admis. Si le décor nécessite des bougies, celles-ci ne pourront pas être allumées, pour des raisons de sécurité.

>> Pour des raisons de sécurité et de respect des lieux, assurez-vous de la parfaite stabilité et étanchéité de votre œuvre ; si ces règles ne sont pas respectées, le jury se réserve le droit d'éliminer un candidat et de retirer l'œuvre.

Chaque candidat(e) doit veiller scrupuleusement à la « durée de vie » de ses sujets, de la réalisation jusqu'à la fin de l'exposition au grand public, soit un total de 5 journées (120 heures) et aussi à la solidité de l'ensemble de son œuvre.

Chaque candidat(e) doit prendre toute précaution pour assurer l'hydratation des végétaux et éléments divers et par conséquent leur tenue irréprochable jusqu'à la fin de l'exposition. Pendant la durée de l'évènement, il est possible de venir réhydrater les végétaux, si nécessaire.

5.4. ASSISTANCE DANS LA REALISATION DES DEUX SUJETS LIBRES

Chaque candidat(e) peut se faire assister par une personne de son choix le jour de la compétition. Cet(te) assistant(e) sera présenté(e) à l'organisateur PIVERDIE FRANCE au moyen de la fiche de candidature.

L'assistant(e) peut :

- Aider au transport du matériel.
- Préparer (monter, dresser, tiger) et nettoyer les végétaux nécessaires à la réalisation des arrangements.
- Aider à la mise en place de la ou les structures, sans intervenir sur la mise en place des végétaux ; c'est-à-dire **qu'il (elle) ne doit absolument pas intervenir dans le piquage, l'assemblage, le collage des végétaux et d'une façon générale dans la phase de réalisation concrète de l'œuvre.**

!! ATTENTION !!

- Chaque assistant doit respecter les règles ci-dessus sous peine de pénalité pour le candidat.

5.5. TITRES ET COMMENTAIRES

Au plus tard le 28 février 2022, chaque candidat(e) remet à l'organisateur par email :

LE TITRE DE L'ŒUVRE : Rédigé sur une ligne (Times New Roman, Taille 26).

UN COMMENTAIRE DESCRIPTIF DE VOTRE ŒUVRE : Rédigé sur 3 lignes (Times New Roman, Taille 22).

LE TITRE DU MASQUE : Rédigé sur une ligne (Times New Roman, Taille 26).

Un modèle vous sera envoyé par email lors de la validation de votre inscription.

PIVERDIE FRANCE déposera devant chaque œuvre un chevalet avec le titre et le commentaire. Pour la notation, le jury aura accès à votre titre et commentaire.



5.6. PARTENAIRES

Les noms des sponsors éventuels peuvent être mentionnés sur le chevalet pendant le jour de la remise des prix et les journées Grand Public. **Avant le 1^{er} mars 2022**, date ultime, le (la) candidat(e) fait parvenir à PIVERDIE le logo de ses sponsors au format JPEG/PNG (qualité 150 à 300 dpi). La publicité volante, déposée sur les œuvres, est strictement interdite.

6. LE CALENDRIER DE LA COMPETITION

31 janvier 2022

Ultime délai pour le dépôt de la candidature.

Judi 21 avril 2022

8 heures 15 : Accueil par le Marquis de Brissac et appel des candidats
8 heures 30 : Attribution des emplacements par tirage au sort incontestable
(Prévoir sandwiches et boissons pour le déjeuner.)

9 heures à 17 heures : **Compétition**
Réalisation des 2 sujets libres. A 17 heures, l'emplacement doit être propre pour travailler ensuite sur le sujet imposé.

17 h à 18 heures 30 : **Réalisation du sujet imposé.**

19 heures précises : **Clôture de la compétition**
Chaque candidat(e) quitte son emplacement en laissant son lieu de travail en parfait état de propreté.

Vendredi 22 avril 2022

10 heures à 15 heures : Evaluation des réalisations par le jury.
N.B. Les candidats ne sont pas admis sur les lieux de la compétition pendant le passage et la délibération du jury.

*La remise des prix aura lieu le vendredi 22 avril 2022.
L'heure vous sera communiquée ultérieurement.*

Du samedi 23 au lundi 25 avril 2022 : Ouverture du Château au grand public.

Lundi 25 avril 2022 :

17 heures : Proclamation du prix du public.
17 heures 30 : **Démontage et retrait des réalisations à partir de 17h30 jusqu'à 20h.**

7. LE JURY

Les membres sont cooptés par l'équipe de PIVERDIE France. Ces membres sont des personnalités incontestables du monde de l'art floral et de l'art en général, reconnues et intègres. Les membres du Jury n'assistent pas à l'exécution des épreuves. Le jury est souverain. Ses décisions sont sans appel et ne pourront en aucun cas faire l'objet d'une contestation, à quel titre que ce soit.



8. LES PRIX & LES SELECTIONS

8.1. LES PRIX

PIVERDIE FRANCE délivre un certificat de participation à chaque participant.

Les vainqueurs de chaque catégorie (senior et junior) recevront chacun un prix.

Aussi, le jury s'autorise à accorder un ou plusieurs prix «coup de cœur» et le public sera amené à se prononcer par vote sur l'attribution de l'œuvre «prix du public».

8.2. LES SELECTIONS

- Le 1^{er} vainqueur senior sera sélectionné pour la prochaine Coupe de France.
- Le 1^{er} des juniors ayant moins de 29 ans sera sélectionné pour le prochain Oscar des Jeunes Fleuristes.

Se référer aux règlements des concours pour les conditions d'admission sur le site de la Fédération Française des Artisans Fleuristes.

9. COMMUNICATION SUR LA COMPETITION

PIVERDIE communique sur l'évènement avant, pendant et après son déroulement.

Chaque candidat(e) autorise PIVERDIE à utiliser tout support photographique, électronique ou informatique destiné à valoriser le CONCOURS PIVERDIE 2022 et à montrer les réalisations sans qu'il soit dû d'indemnités ou de droits quelconques. Sans autre demande, le nom et l'identité de chaque candidat(e) pourront être communiqués à la presse, aux visiteurs ou autres demandeurs. Il sera demandé aux candidats de signer une décharge concernant le droit à l'image.

10. TRANSPORT - RESTAURATION - HEBERGEMENT


PIVERDIE n'assure ni l'hébergement, ni la restauration, ni le transport des candidats durant leur séjour ou durant la compétition.

11. ASSURANCE DES CANDIDATS

Chaque candidat(e) doit vérifier qu'il (elle) est assuré(e) pendant la durée de la compétition : au titre de sa responsabilité civile, au titre des dommages, vols ou dégradations des éléments constitutifs de ses réalisations. Chaque candidat(e) s'engage à ne pas mettre en cause la responsabilité de l'organisateur et la responsabilité du propriétaire du Château de Brissac.

12. REGLEMENTATION PARTICULIERE

12.1. UTILISATION DU TELEPHONE PORTABLE

 Le jour de la compétition, la **publication de photos** de travaux floraux sur les réseaux sociaux et autres est **strictement interdite** et ce jusqu'aux résultats de la compétition, sous peine d'élimination immédiate ! Vous pouvez prendre quelques **photos d'ambiance** et les partager sur les réseaux en identifiant @piverdie, mais nous ne devons pas voir vos travaux ou les travaux des autres. Le Jury ne doit pas prendre connaissance des œuvres réalisées avant sa justification.

12.2. DEMONTAGE



Lundi 25 avril 2022 : Démontage et retrait des réalisations à partir de 17h30 jusqu'à 20h.
TOUTE ŒUVRE NON DEMONTEE ET SANS JUSTIFICATIF SE VERRA FACTUREE.

12.3. CONTEXTE SANITAIRE



Le Contexte Sanitaire actuel nous contraint à vous demander un Pass Sanitaire valide pour pouvoir participer au Concours qui se déroule dans un lieu public.
En cas de modification des protocoles sanitaires, nous en informerons les participants sur notre site internet.

Le port du masque est obligatoire.

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

 Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique	 Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir	 Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter	 Éviter de se toucher le visage	 Respecter une distance d'au moins deux mètres avec les autres
 Saluer sans serrer la main et éviter les embrassades	 Porter un masque chirurgical ou en tissu de catégorie 1 quand la distance de deux mètres ne peut pas être respectée	 Limiter au maximum ses contacts sociaux (5 maximum)	 Aérer les pièces le plus souvent possible, au minimum quelques minutes toutes les heures	 Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)

13. MODIFICATION DU REGLEMENT

Chaque candidat(e) inscrit(e) au CONCOURS PIVERDIE 2022 accepte le présent règlement et ne peut le contester. En cas de besoin, seul l'organisateur, PIVERDIE, peut le modifier en y apportant toutes précisions utiles et en les communiquant à toutes les parties concernées.

14. MAINTIEN DU CONCOURS

PIVERDIE se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler le Concours si :

- le contexte sanitaire ne permet pas son organisation au sein du Château de Brissac.
- le nombre de participants n'est pas suffisant.

Dans les deux cas, les personnes inscrites en seront informées au plus vite.



15. PERSONNES A CONTACTER

Communication et Inscriptions : Carole RETHORE

concours.piverdie@gmail.com

06 22 51 58 93 (whatsapp ou sms)

N'hésitez pas à me contacter via messenger : Carole Rethore - piverdie

Chef de projet : Cathy DEVAUD

Nous nous engageons à répondre à toutes vos questions dans un délai de 5 jours.

Nous mettons une FAQ sur le site de Piverdie, Rubrique « Concours » !

www.piverdie.com

Un groupe Facebook nommé « Concours Fleuristes Piverdie - FAQ - Candidats Edition 2022 » permettra aux candidats de voir les réponses aux questions posées ainsi que les différentes notifications au sujet du concours. Le lien du groupe vous sera envoyé dès validation de votre inscription par Piverdie.



FICHE CANDIDATURE CONCOURS FLEURISTES PIVERDIE

Madame

Mademoiselle

Monsieur

NOM : PRENOM :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Mobile :

Email :

Nationalité : Date de naissance : __ / __ / ____

Est candidat(e) à CONCOURS FLEURISTES PIVERDIE 2022, et choisit l'option :

JUNIOR

SENIOR

(JUNIOR) Nom et lieu du Centre de Formation actuel :

(SENIOR) Fonction exercé(e) & lieu :

Titre(s), diplôme(s) et cursus de formation :

.....

Expérience professionnelle :

.....

Participation(s) à d'autres compétition(s) en art floral et résultat(s) obtenu(s) :

.....

.....

Motifs de participation au CONCOURS FLEURISTES PIVERDIE 2022 :

.....

.....



CHOIX DE L'ASSISTANT

Je choisis comme assistant(e) : Madame Mademoiselle Monsieur

NOM : PRENOM :

Téléphone :

Email :

AUTORISATION DE PRISE ET DE DIFFUSION DE PHOTOGRAPHIE PAR LE CANDIDAT & L'ASSISTANT

Candidat : Je soussigné(e),

autorise n'autorise pas

- la prise d'une ou plusieurs photographie(s) me représentant
- la diffusion et la publication par PIVERDIE ou la presse d'une ou plusieurs photographie(s) me représentant à l'occasion du CONCOURS FLEURISTES PIVERDIE 2022.

Assistant : Je soussigné(e),

autorise n'autorise pas

- la prise d'une ou plusieurs photographie(s) me représentant
- la diffusion et la publication par PIVERDIE ou la presse d'une ou plusieurs photographie(s) me représentant à l'occasion du CONCOURS FLEURISTES PIVERDIE 2022.

ACCEPTATION DU REGLEMENT CONCOURS FLEURISTES PIVERDIE 2022. PAR LE CANDIDAT & L'ASSISTANT

Candidat : Je soussigné(e), assure avoir pris connaissance de la totalité du règlement du CONCOURS FLEURISTES PIVERDIE 2022, l'accepte et m'engage à le respecter point par point sans restriction.

Assistant : Je soussigné(e), assure avoir pris connaissance de la totalité du règlement du CONCOURS FLEURISTES PIVERDIE 2022, l'accepte et m'engage à le respecter point par point sans restriction.

Fait à Le __ / __ / ____

Signature Candidat(e)

Signature Assistant(e)

Nous vous remercions de renvoyer cette fiche de candidature ainsi que la fiche d'acceptation du règlement et d'autorisation de prise et de diffusion de photographie) dûment complétées et signées par email et par courrier à :

concours.piverdie@gmail.com

Carole RETHORE - PIVERDIE FRANCE – CNPH PIVERDIERE 43 RUE DU ROI RENE – 49250 LA MENITRE